

Simplification : passer des propositions à l'action !

Publié le 16 février 2024

Le Medef tient à saluer le travail rigoureux des cinq parlementaires (Louis Margueritte, Alexis Izard, Philippe Bolo, Anne-Cécile Violland et Nadège Havet) qui ont remis hier à Bruno le Maire et à Olivia Grégoire un rapport proposant 14 mesures de simplification de la vie des chefs d'entreprise.

Engagement du gouvernement lors de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) du Medef, le chantier de la simplification, lancé le 15 novembre 2023 en présence de Patrick Martin, s'inscrit dans le droit fil de la méthode proposée depuis plusieurs années par le Medef. Une méthode empirique, fondée sur les problématiques concrètes des entreprises, les retours d'expériences et sur une confiance retrouvée entre administrations et entreprises, qui permet de chasser les absurdités et les normes déficientes ou dépassées.

Alors que les prévisions de croissance sont faibles et que la situation des finances publiques risque encore de se dégrader, les 70 milliards que nous perdons chaque année à cause de la complexité administrative est un fardeau dont il faut libérer les chefs d'entreprises, au premier rang desquels les dirigeants de TPE et PME.

Il est temps de passer des propositions à l'action. Le Medef est prêt, aux côtés de ses 99 fédérations adhérentes et 119 organisations territoriales, à mettre en œuvre cette ambition au plus près du terrain. Les entreprises ont, plus que jamais, besoin de lisibilité, de visibilité et d'une « *sobriété réglementaire* » leur permettant de s'adapter à l'ensemble des exigences existantes et nouvelles.